

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 21
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits disponibles au budget étant de 87 360 €, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 27 750 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA RADIO

Créée en 1992, l'association a pour objet de rassembler les personnes intéressées par toute action de vulgarisation concernant les communications humaines.

Son activité actuelle est essentiellement consacrée à la préservation et à la présentation du vieux matériel radio et son. Elle possède une collection d'appareils radio significatifs de toutes les époques de cette technologie. L'association met à la disposition de ses adhérents une documentation technique et un laboratoire leur permettant de redonner vie à leurs anciens appareils.

Suite à la libération des locaux de la Maison des Associations, Carrefour International de la Radio sollicite une aide financière lui permettant de réinstaller ses activités.

Budget :	121 000 €
Subvention accordée en 2020 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

LANDESTINI

L'association Landestini a pour objectif de sensibiliser, d'éduquer et d'engager la jeunesse de la ville en faveur de l'agriculture et de l'alimentation locales, saines et durables. C'est un projet qui permet à la fois de comprendre le lien entre l'assiette et la nature, les produits du terroir, le climat et la biodiversité, mais aussi de comprendre qui sont les agriculteurs et les acteurs locaux de l'alimentation. In fine, en mettant en place ce projet, Landestini propose de créer un pacte entre la ville, la jeunesse et les agriculteurs auvergnats.

Ce projet a deux volets :

1) Un accompagnement pédagogique pérenne de 7 établissements scolaires clermontois (6 classes d'écoles élémentaires et une classe de CAP du lycée Marie Curie) sur l'alimentation et l'agriculture durables et la biodiversité. Champions de l'Alimentation Durable et de la Biodiversité est un volet du projet qui éduque et qui accompagne des jeunes (lycéens, collégiens et écoliers) dans des modes d'alimentation saine et durable, afin de promouvoir la connaissance et la préservation de la biodiversité. Landestini a élaboré un cursus qu'ils adaptent à chaque école et territoire qui participe au projet, et qui est mis en œuvre en collaboration avec les professeurs de chaque établissement et le rectorat. Les 4 séances de travail sont au nombre d'une fois par mois et se

partagent entre la théorie, en classe, et la pratique, lors de la mise en place ou l'entretien de potagers dans les écoles ou encore lors de sorties pédagogiques au sein de la Ferme Urbain de Vallière, gérée par Landestini. Ainsi, les élèves travaillent avec une forte régularité dans la salle de classe (ateliers ludiques, pratiques, collectifs et individuels) mais aussi "les mains dans la terre" en dehors. L'objectif est que les élèves apprennent à faire le lien entre assiette, santé, environnement, biodiversité, climat, économie, culture et territoire. Ils apprennent quelles sont les spécificités de la biodiversité et qui sont les acteurs de l'alimentation sur leur territoire, afin de savoir comment mieux consommer au quotidien. Le deuxième aspect structurant de cet accompagnement est que les élèves sont mis en lien et correspondent tout au long de l'année sur l'alimentation durable avec des élèves à l'étranger du même âge, via visioconférence, email, sur les réseaux sociaux et une rencontre lors d'une école d'été.

2) Le deuxième volet du projet, "La Coupe de France du potager", est un concours national qui s'inscrit dans la continuité du programme Champions de l'alimentation durable et de la biodiversité, et qui a pour but de mobiliser les élèves et les jeunes français en faveur de la biodiversité, du climat, de l'alimentation locale et de l'agriculture urbaine. Cette première édition du concours compte 515 équipes inscrites (correspondant à plus de 10 000 jeunes mobilisés), avec plusieurs collectivités territoriales partenaires et entreprises engagées dans le développement durable, et une dizaine de personnalités et de sportifs de haut niveau impliqués en tant qu'ambassadeurs du concours.

La Ville de Clermont-Ferrand compte onze équipes inscrites :

- Groupe scolaire Victor Hugo,
- Ecole élémentaire Edouard Herriot,
- Ecole élémentaire Mercœur,
- Victor Duruy maternelle,
- Ecole maternelle Jean Zay,
- Ecole Chanteranne élémentaire,
- Ecole Jean Zay,
- Secours populaire français 63,
- SMAP du groupe scolaire Jules Valles,
- L'Arbre aux Enfants de la Mairie de Clermont-Ferrand,
- École élémentaire Jules Valles,

Afin de valoriser cette mobilisation, Landestini a proposé à la Ville de Clermont-Ferrand d'être partenaire officielle du concours, et de consacrer à la ville et à ses participants un dispositif d'animation et d'accompagnement spécifique. Ce partenariat consistera à :

- organiser une animation point d'étape du concours en visioconférence ou en présentiel pour les équipes de Clermont-Ferrand, entre avril et fin juin. Ce point d'étape permettra de donner la parole aux jeunes participants clermontois pour s'exprimer sur leur aventure dans le potager, et d'animer un moment ludique et pédagogique sur l'importance de l'alimentation locale, saine et durable. Pour faire rayonner l'événement, Landestini mobilisera un ambassadeur (comme un sportif de haut niveau sensible aux questions d'écologie).
- élire en fin de concours une équipe championne de Clermont-Ferrand pour la Coupe de France du potager, par catégorie du concours (maternelle, primaire, associations-structures jeunesse).
- communiquer au niveau national sur l'engagement de Clermont-Ferrand en tant que partenaire de la Coupe de France du potager.

Budget de l'action :	79 200 €
Subvention versée en 2020:	9 000 € (Terriens d'Abord)
Subvention sollicitée :	30 000 €
Subvention proposée :	9 000 €

L'OUVERTURE

Depuis 2009, date de la création de l'Ouverture, l'association a toujours eu comme objectif d'être aux plus proches de personnes qui en ont le plus besoin, que ce soit dans le domaine sociale (accompagnement administratif et social) et humanitaire (courses solidaires, repas solidaires, distribution de fauteuils électriques...).

La pandémie du Covid 19 ayant aggravé la situation économique et sociale des plus démunis, l'Ouverture a renforcé son action en luttant au quotidien pour leur venir en aide et pour répondre au mieux à une demande croissante.

A partir de ce constat l'Ouverture propose les Repas solidaire du dimanche. Chaque weekend, il est demandé aux habitants, principalement des quartiers Politique de la Ville, de préparer un repas chez eux et de venir le déposer à l'espace Nelson Mandela. Puis une équipe de bénévoles et salariés de l'association s'occupe de conditionner les repas en boîte. Enfin, une autre se charge des livraisons pour : les étudiants, les personnes isolées, les femmes seules, les SDF, les personnes âgées, les foyers pour femmes violentées, les familles monoparentales, ...

Budget de l'action :	12 166 €
Subvention versée en 2020:	26 000€
Subvention sollicitée :	6 000 €
Subvention proposée :	6 000 €

ARTEX

L'association a pour objet la promotion des pratiques de réutilisation et de réemploi au service de la création artistique, culturelle, artisanale, personnelle (loisirs créatifs, auto-construction, réparation, etc). Pour y parvenir l'association s'appuie sur les activités suivantes :

- Un atelier professionnel partagé de construction de décors de spectacle visant une production locale et éco-conçue
- la collecte et la revente de matériaux issus de la récupération
- la mise à disposition de machines et outils pour transformer les matériaux et accompagner l'éco-création - la sensibilisation aux pratiques de réemploi : sensibilisation et information, ateliers thématiques, animations, médiation culturelle, formations.

La Ville est sollicitée par l'association afin qu'Artex puisse mener une expérimentation, en partenariat avec les collectivités mobilisées par les objectifs du projet, pour tester l'activité de manufacture créative et culturelle et ainsi sécuriser et projeter l'activité future en 2022.

Budget de l'action :	27400 €
Subvention versée en 2020:	0€
Subvention sollicitée :	3 500 €
Subvention proposée :	3 500 €

QUEERS UN.I.E.S ENGAGÉ.E.S ET REVOLTÉ.E.S

L'objectif de l'association est :

Ecoutes et permanences, accompagnements et démarches administratives, lobbying et défenses des droits, intervention dans l'espace publique, et organisations d'évènements solidaires, formation et délivrance d'action éducative, pour, à destination des personnes LGBTQIA+sur l'Auvergne et/ou le Massif Central.

Budget de l'action :	9 270 €
Subvention versée en 2020:	0 €
Subvention sollicitée :	1 250 €
Subvention proposée :	1 250 €

FLAX

L'objectif de l'association est d'organiser des solidarités pour lutter contre l'exclusion et toute forme de discrimination par le développement du lien social à travers des activités culturelles ouvertes à tous ; promouvoir la pratique et la transmission des savoir-faire textile (couture, tricot, broderie...) en particulier pour des publics fragiles de par le handicap, la pauvreté, l'origine ou les accidents de la vie ; gérer un espace de solidarité à but non-lucratif dans le secteur de la rue du Port, Clermont-Ferrand, afin de participer de façon proactive à la revitalisation du quartier historique ; exercer entre autre des activités visant l'autofinancement de l'association.

Budget de l'action : 14 600 €
 Subvention versée en 2020: 2 000 €
 Subvention sollicitée : 3 500 €
 Subvention proposée : 2 000 €

TOUS DEUX ROUES

TOUS DEUX Roues est une association Clermontoise qui a mis en place un atelier d'autoréparation de vélos. L'association permet l'accès aux outils pour un an via une adhésion de 10 à 30 euros. Trois salariés sont à la disposition des adhérents pour les conseiller sur les réparations et des pièces d'occasions sont en vente, à prix libre, sur place. L'association vient de déménager rue Louise Michel et souhaite accueillir dans ses nouveaux locaux d'autres structures aux valeurs similaires afin de créer un pôle associatif. Elle sollicite la Ville afin de l'aider dans la prise en charge des frais occasionnés par ces nouveaux locaux.

Budget de l'action : 81 300 €
 Subvention versée en 2020: 0 €
 Subvention sollicitée : 3 000 €
 Subvention proposée : 3 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 - JUIL. 2021

Pour le Maire et par délégation
 L'Adjointe,


 Manuela FERREIRA DE SOUSA

